

# PROGRAMME ET METHODE DE FORMATION

## MASTER 2 DROIT PUBLIC PARCOURS PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)

1

FORMAPI assurera la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et sous-traitants.

FORMAPI organisera avec le pôle de formation le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **MASTER 2 DROIT PUBLIC PARCOURS PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)**.

### Cadre réglementaire du diplôme préparé

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme National de master (JORF n°99 du 27 avril 2002). Article D612-33 et D612-34 portant sur la création du grade de Master. Arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

### Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

L'accès au Master PJS s'effectue sur sélection :

- 1ère année Master en Droit (public ou privé), AES ou d'autres formations françaises ou étrangères et toute personne justifiant de titres universitaires ou d'acquis professionnels équivalents afin de favoriser un brassage fructueux des expériences,
  - Sélection sur dossier et entretiens éventuel dans la limite des places disponibles.
  - Soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.
- La connaissance du monde sportif et du sport de compétition est une plus de l'acte de candidature.

### Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **MASTER 2 DROIT PUBLIC PARCOURS PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **MASTER 2 DROIT PUBLIC PARCOURS PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

### Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en structure d'accueil (Associations sportives ou autres, collectivité territoriale, OMS, structures privées telles club de vacances, ...).

Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) et les actions de formation en entreprise seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

FORMAPI est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

## Contenu pédagogique

Cette formation se répartit comme suit :

*Cf fiche filière*  
*Cf calendrier*

## Modalités des certifications

La validation des Unités Capitalisables composant le **MASTER 2 DROIT PUBLIC PARCOURS PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)** se déroulera dans le cadre de la formation comme suit :

- Les unités d'enseignement, semestres et années sont validés :
  - soit par obtention de chacun des éléments qui la (le) composent ;
  - soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- La validation des unités d'enseignement, semestres et années, entraîne la capitalisation des crédits ECTS associés. Il en est de même pour les éléments constitutifs s'ils sont porteurs de crédits ECTS.